

Rapport public Parcoursup session 2023

I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aubière - BUT - Réseaux et télécommunications

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux bac techno |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------|----------------------------|---------------------------|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-----------------------|-----------------|
| I.U.T Clermont Auvergne - site d'Aubière - BUT - Réseaux et télécommunications | Jury par défaut | Autres candidats | 39 | 479 | 289 | 330 | 15 | 50 |
| | Jury par défaut | Bacheliers technologiques toutes séries | 13 | 221 | 125 | 132 | 15 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre un énoncé, de l'analyser et de rédiger une solution,
- Avoir une connaissance suffisante de l'anglais permettant de progresser pendant la formation : échanger à l'oral, lire et comprendre un texte, répondre aux questions écrites et orales,
- Détenir une culture générale et scientifique de bon niveau : questionner le monde qui nous entoure et savoir trouver des informations exactes, s'intéresser aux évolutions économiques, éthiques, sociales et technologiques à échelles nationales et internationales,
- Être actif dans sa formation : travailler en autonomie et en groupe, écouter, participer et avoir envie d'apprendre,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique.

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- Avoir un intérêt pour les technologies de l'information et l'Internet ; savoir utiliser un ordinateur pour communiquer et chercher de l'information,
- Avoir des bases en informatique,
- Avoir des bases scientifiques,
- Savoir mobiliser ses connaissances pour répondre à une résolution de problème,
- Savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique.

QUALITÉS HUMAINES

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets et les travaux pratiques,
- Avoir le sens pratique, être attentif, être à l'écoute et rigoureux,

- Savoir s'impliquer et s'organiser dans ses études (ou gérer sa charge de travail) pour fournir le travail nécessaire à sa réussite en autonomie.

Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : www.nom_du_pays.campusfrance.org (exemple : www.maroc.campusfrance.org).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le BUT Réseaux et Télécommunications est un diplôme généraliste dans le domaine du numérique.

Il vise à former des techniciens polyvalents dans le domaine des réseaux informatiques (entreprises, opérateurs, Internet), des télécoms (transmissions, réseaux mobiles, téléphonie) et de l'informatique au sens large (programmation, cloud, web).

Le parcours Cybersécurité est proposé à partir de la 2ème année pour une spécialisation dans un domaine en plein développement.

Ce BUT s'adresse à tous ceux qui ont un intérêt particulier pour les domaines scientifique et numérique.

A la fois théorique et pratique, l'enseignement privilégie le travail en petits groupes de Travaux Dirigés et Travaux Pratiques.

La formation peut être suivie en alternance à partir de la 2ème année.

+ d'info : <https://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-formations/but-reseaux-et-telecommunications>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La formation est sélective, la CEV a ordonné les candidatures.

Elle s'est fondée pour cela sur l'analyse des critères énoncés selon l'importance annoncée. Elle a utilisé le traitement algorithmique pour l'aider dans ce classement.

Dans la mesure où cela a été possible, elle a mis à profit l'entretien oral effectué.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Veillez à bien argumenter votre projet de formation. Ce point est apprécié par commission d'examen des vœux pour s'assurer de vos choix d'orientation.

Le candidat doit notamment montrer précisément qu'il a pris connaissance du contenu de la formation de façon à ce que le jury d'examen des vœux n'ait pas de doute sur le fait qu'il ne se trompe pas d'orientation.

Le candidat indiquera pourquoi il est intéressé par la formation en fournissant des arguments précis.

Indiquer que l'on a rencontré des professionnels du domaine pour les interroger sur leur métier est un plus.

Des informations détaillées sur la formation sont également disponibles sur le site de l'IUT Clermont Auvergne : <https://iut.uca.fr/formations>

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats aux épreuves de baccalauréat | Les notes du baccalauréat ont été prises en compte en privilégiant les matières scientifiques, l'anglais avec un degré d'importance qualifié d'important | Notes du baccalauréat | Important |
| | Prioritairement les notes en sciences ou enseignement technologique, et anglais lorsque ces enseignements sont suivis, ou leurs équivalents. | Notes et appréciations des enseignants de lycée dans les matières scientifiques et LV1. Critère essentiel. | Bulletins de 1ère et Terminale ou tout autre bulletin transmis par le candidat | Essentiel |
| | Résultats aux épreuves terminales d'EDS | Les notes du baccalauréat ont été prises en compte en privilégiant les matières scientifiques. Critère important. | Notes du baccalauréat | Important |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Méthode de travail | Eléments correspondants de la fiche avenir et remarques afférentes dans les bulletins scolaires. Critère important | Fiche Avenir - Appréciations des bulletins de notes disponibles | Important |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des voeux | Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| | Expression écrite et orale, capacités rédactionnelles | Notes et appréciations des enseignants de lycée dans les matières littéraires, histoire-géo, langues vivantes... Critère important. | Bulletins de 1ère et Terminale ou tout autre bulletin transmis par le candidat | Important |
| | Raisonnement logique et scientifique | Notes et appréciations des enseignants de lycée dans les matières scientifiques. Critère important. | Bulletins de 1ère et Terminale ou tout autre bulletin transmis par le candidat | Important |
| Savoir-être | Autonomie - Capacité à s'investir - Implication | Attitude face au travail demandé et implication dans les études appréciées notamment au regard des appréciations des professeurs et du chef d'établissement. Critère important. | Fiche Avenir | Important |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Capacité à réussir | Eléments correspondants de la fiche avenir. Critère important. | Fiche Avenir | Important |
| | Adéquation du parcours d'études et cohérence du projet | Cohérence entre le parcours d'études (présence ou pas d'options/spécialités à caractère scientifique). Activités extrascolaires liées au technologies de l'information. Critère important. | Scolarité - Projet de formation - Activités et centres d'intérêt | Important |

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------|
| | Motivation et connaissance de la formation | Présence dans le projet de formation d'un projet pertinent et faisant référence au contenu de la formation. Activités extra-scolaires liées aux technologies de l'information. Critère très important. | Projet de formation - Activités et centres d'intérêt | Très important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagement citoyen, associatif, étudiant... | Mention, dans les informations fournies, d'une activité engagée substantielle. Critère complémentaire. | Activités et centres d'intérêt - Projet de formation | Complémentaire |

Signature :

Eric AGBESSI,

Directeur de l'établissement I.U.T Clermont

Auvergne - site d'Aubière